



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATION, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 12 DÉCEMBRE 2016, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSÉ.**

Sont présents : Mesdames Louise Thouin et Parise Cormier et messieurs Léopold Michel, Mark Cardwell, Réjean Morency, Robert Paquet et Robert Pilote.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint.

Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #16-351  
Avis de convocation

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #16-352  
Adoption des prévisions budgétaires 2017

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux adoptent les prévisions budgétaires 2017, telles que lues par le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith. Elles présentent des revenus de SIX MILLIONS TRENTE- SEPT MILLE TROIS CENT DOLLARS (6 037 300 \$) et une affectation du surplus de SOIXANTE ET ONZE MILLE TROIS CENT DOLLARS (71 300 \$). Les dépenses de fonctionnement sont de SIX MILLIONS TROIS CENT QUATRE MILLE DOLLARS (6 304 000 \$) auxquelles s'ajoutent les autres activités financières de DEUX CENT HUIT MILLE SIX CENT DOLLARS (208 600 \$) et les affectations de CINQUANTE HUIT MILLE CENT DOLLARS (58 100 \$), le tout équivalent au montant des revenus et affectations.

Rés. #16-353  
Adoption du programme triennal d'immo. 2017-2018-2019

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et majoritairement rejeté ;

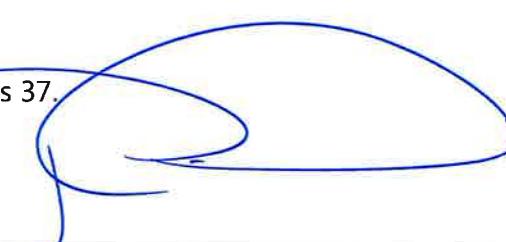
Que les conseillers municipaux adoptent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019, tel que lu par le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith.

Période de questions

La période de questions débute à 20h12 et se termine à 20h37.

Fin de la séance

Levée de la séance à 20 heures 37.

  
Parise Cormier, mairesse

  
Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint